

Luxembourg, le 7 octobre 2024

## OG N° 41 "Mataarbechtergespréicher"

**Nous tenons notre parole : nous sommes pour les entretiens avec les collaborateurs, mais contre l'évaluation**

Et c'est pourquoi nos représentants ont voté contre l'OG 41 lors de la dernière réunion du conseil d'administration le 30 septembre 2024, contrairement au Syprolux qui a approuvé le projet de la direction générale.

Outre l'évaluation qui est désormais introduite par le biais du point « Référentiel des compétences », nous avons également de grandes réserves sur d'autres points en suspens qui se trouvent dans l'OG 41. En particulier, le point suivant constitue un grand mystère.

*« A cas où il est constaté, sur base du référentiel des compétences, qu'un collaborateur n'a pas pu démontrer ses compétences dans plusieurs catégories (= niveau non démontré), les Services RH au Personnel prennent l'initiative pour analyser chaque cas individuellement avec le Service concerné. »*

Bien que nous ne sommes pas d'accord avec tout ce qui est écrit dans l'OG 41 et les autres documents, nous avons néanmoins obtenu, lors des différentes réunions, que les améliorations suivantes y soient intégrées :

- Le paragraphe sur la « Culture juste » a été supprimé
- Possibilité pour le/la collaborateur/rice de faire appel
- Feedback du collaborateur/rice

Nous sommes surpris que les membres et les délégués de Syprolux nous aient demandé des informations sur l'OG 41 - la transparence chez eux n'est finalement pas si grande que ce que nous avons pu lire dans le dernier numéro du Transport. Ce qui est encore plus déroutant, c'est l'affirmation selon laquelle tous les textes nécessaires, qu'il s'agisse de l'OG 41 lui-même, des annexes et des règles d'application, doivent être disponibles avant que l'on puisse s'attendre à une prise de position et à une déclaration finale de la part du Syprolux. Apparemment, ils les ont déjà reçues puisqu'ils ont approuvé le projet quatre jours plus tard au conseil d'administration.

Notre point de critique principal reste le système d'évaluation et tant que ce système existera, nous nous efforcerons de le supprimer.

Au plus tard lorsque la loi sera votée par l'État et que le système d'évaluation sera supprimé, nous nous engagerons à adapter notre statut, car cela doit être fait.

**Tou(te)s les délégué(e)s du Syndicat des Chemins de Fer**

News 7 octobre



News OG 41 - Scan me!

Historique du Dossier



Historique - Scan me!

Intervention au Conseil d'Administration



Intervention CA - Scan me!